

## COTE D'IVOIRE

### PGES de l'Accord de Financement pour le projet ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP)/ P-Z1-BG0-038

<i>Actions importantes pour gérer les risques et les impacts E&amp;S du projet</i>		<i>Fondement de l'exigence</i>	<i>Indicateur clé de performance</i>	<i>Échéance de mise en œuvre</i>
Rapport périodique sur la mise en œuvre des mesures E&S à la Banque		PES de la Banque et SO1	Nombre de rapports de bonne qualité soumis dans les délais requis	Au plus tard le 05 du mois suivant le mois sous rapportage
1.	Mobilisation de spécialistes E et S au sein de l'Unité de Gestion du Projet	EIES publiées, SO1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de Spécialistes E&amp;S qualifiés mobilisés à plein temps au sein de ARISE Ivoire et par les entreprises installées dans la ZIC</li> <li>○ Existence de contrats de travail signés des spécialistes E&amp;S</li> </ul>	Avant le premier décaissement du financement du projet
2.	Mise en place du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du projet et information au public	SO1, SO10 et exigences nationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Décision/PV de mise en place de comités de gestion de plainte fonctionnels</li> <li>○ Nombre de séances d'IEC organisées dans le cadre des comités de gestion de plaintes fonctionnelles</li> </ul>	Avant le démarrage des travaux/activités de la ZIC
3.	Paiement des compensations et réinstallation des personnes affectées	SO5	Rapport de mise en œuvre des recommandations de l'audit du processus d'indemnisation	Avant l'évaluation ex-ante
4.	Mise en œuvre du PRME	SO5	Rapport de l'atelier de validation du PRME achevé	Avant le démarrage des travaux/activités de la ZIC
5.	Intégration de mesures ESST spécifiques de site dans les DAO	SO1 et exigences nationales	N/A	N/A
6.	Soumission du PGES-Chantier (PGES-C) sur les activités à haut-risque de l'entrepreneur à la revue de la Banque	PES de la Banque et SO1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de PGES-C soumis à ARISE Ivoire par les entreprises pour conformité au PGES de la ZIC</li> <li>○ Nombre de PGES-C de travaux soumis et validés par la banque</li> </ul>	Avant la délivrance de l'autorisation de construction de l'unité à haut risque dans la ZIC
7.	Mise en place du Mécanisme de Gestion des Plaintes de l'entrepreneur (MGP) et information des travailleurs	SO1, SO2, SO10 et Politique de diffusion et d'accès à l'information de la Banque	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Décisions/PV de mise en place de comités de gestion de plainte au sein des entreprises</li> <li>○ Nombre de séances d'IEC organisées à l'endroit des entreprises</li> <li>○ Nombre de séances d'IEC organisées par les entreprises à l'endroit des travailleurs sur la gestion des plaintes</li> </ul>	A la phase de mise en œuvre du financement
8.	Obtention des permis nationaux avant le début des activités assujetties à autorisations préalables	SO1, SO2 et législation nationale du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de permis délivrés par les structures compétentes pour les travaux</li> </ul>	Avant le démarrage des travaux/activités assujettis à

<i>Actions importantes pour gérer les risques et les impacts E&amp;S du projet</i>		<i>Fondement de l'exigence</i>	<i>Indicateur clé de performance</i>	<i>Échéance de mise en œuvre</i>
	(excavations, abattage d'arbres, travail en hauteur, travail en espaces clos, etc.)		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de permis délivrés par les structures compétentes pour le démarrage des activités des unités</li> </ul>	l'obtention préalable des permis et autorisations
9.	Préparation, approbation et publication de documents E&S spécifiques pendant la mise en œuvre du projet, y compris la revue préalable par la Banque des TDRs pour les activités de catégorie 1	PES de la Banque, SO1 et réglementation nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombres de TDR soumis et approuvés par la banque</li> <li>○ Nombre de documents E&amp;S (y compris les rapports d'audits de conformités d'entités existantes objet d'extension) soumis et approuvés par la BAD</li> </ul>	Au cours de la mise en œuvre du projet
10.	Mobilisation des parties prenantes concernées de chaque activité E&S spécifique pertinente	SO1, SO10, Politique de diffusion et d'accès à l'information	Rapports/compte rendu/PV des séances/réunions de mobilisation des PP conformément au P3P	Avant le démarrage des travaux de construction de chaque activité spécifique concernée et tout au long de la mise en œuvre
11.	Mise en place du mécanisme de préparation et de ripostes aux urgences	SO1 et SO4, réglementation nationale sur la gestion des catastrophes et protection civile	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Décisions/PV de mise en place des postes aux urgences établis conformément au Plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence (PRPE)</li> <li>○ Nombre de rapports de gestion des situations d'urgence soumis</li> </ul>	Avant la mise en service de la première unité industrielle et en continue tout le long du fonctionnement de la ZIC
12.	Traitement approprié et rapide des plaintes	PES de la Banque et SO1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Registres de gestion des plaintes bien tenus,</li> <li>○ Nombre d'accusé de réception notifiés en 48h dès réception de la plainte</li> <li>○ Nombre de plaintes émanant des employés des unités industrielles de la ZIC et des populations et communautés riveraines reçues et traitées</li> <li>○ Traitement et clôture de 100% des plaintes dans les délais prescrits par le MGP</li> <li>○ Taux de plaintes clôturées à la satisfaction des plaignants.</li> </ul>	Au cours de la mise en œuvre du projet
13.	Rapport de l'audit annuel de performance E&S soumis à la Banque	PES de la Banque et SO1	Nombre de rapports de bonne qualité soumis dans les délais requis	Au plus tard le 31 mars de l'année suivant l'année sous audit
14.	Notification aux riverains ou aux populations riverains exposées en aval	PES de la Banque et SO1, Traité et Convention international ratifié pertinent	N/A	N/A
15.	Renforcement des capacités des principaux responsables de la mise en œuvre du projet	SO1	Rapports des sessions de formation précisant les thématiques, le nombre de participation, les	Chaque semestre

<i>Actions importantes pour gérer les risques et les impacts E&amp;S du projet</i>		<i>Fondement de l'exigence</i>	<i>Indicateur clé de performance</i>	<i>Échéance de mise en œuvre</i>
			structures/unités concernées et le pourcentage de responsables E&S formés	
16.	Mise en œuvre du SGES/PAES	SO1 et SO9, exigences nationales	Rapport mensuel de suivi de la mise en œuvre du SGES produit pour le ZIC d'Abdijan	Chaque mois
			Rapport annuel (Annual Sustainability report) de suivi de la mise en œuvre du SGES	Annuellement
16.1	<i>Approbation de toute procédure de gestion E&amp;S requise</i>	Idem	Nombre d'approbation reçus et traités	Au plus tard deux semaines après la demande d'approbation soumis par un promoteur
16.2	<i>Mise en place de la fonction (Unité) E&amp;S</i>	Idem	N/A	N/A
16.3	<i>Renforcement des capacités de la fonction (Unité) E&amp;S</i>	Idem	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de sessions de formation réalisées</li> <li>○ Pourcentage de responsables E&amp;S formés</li> </ul>	Au moins 1 session tous les semestres
16.4	<i>Traitement de la chaîne de valeur de la due diligence E&amp;S</i>	Idem	Pourcentage de maillons traités et évalués	Chaque Année
17.	Suspendre les travaux en cas de risques ou accidents ESST, notifier immédiatement la Banque, puis ne reprendre les travaux qu'après avis de la Banque.	PES de la Banque et SO1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de notes et ordres de suspension des travaux émis pour cause de risques ou accidents ESST</li> <li>○ Nombre de notifications de l'incident/accident grave adressés à la Banque dans les 72 heures</li> <li>○ Nombre d'incidents/accidents ayant conduit à la suspension des travaux</li> </ul>	Immédiatement et au plus tard dans les 72 heures suivant l'incident
18.	Préparer l'analyse des causes profondes (ACP) de tout accident ESST fatal, et mettre en œuvre le Plan d'actions Correctives (PAC).	PES de la Banque et SO1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de rapports d'ACP préparés et soumis à la Banque</li> <li>○ Rapport de mise en œuvre du PAC</li> </ul>	Au plus tard 30 jours après l'incident/accident
19.	Diffusion au public des rapports E&S du projet	SO1, SO10 et Politique de diffusion et d'accès à l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombres de rapports E&amp;S publiés</li> <li>○ Preuves de publication des rapports au niveau national, sub-national et local, à des endroits et par les canaux appropriés et culturellement accessibles (maison du chef de village, bureau de la commune/municipalité, résumé dans les radios communautaires, annonce dans un journal/périodique national de grande audience, ) à toutes les parties prenantes du projet</li> <li>○ Liens de publication sur le site web du Arise, site web de l'ANDE et de la Banque</li> </ul>	Dès leur approbation

